

COMMUNE DE SAINT-SERVAIS
COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 17 novembre 2022 à la salle ty léon, sous la présidence de Bernard MICHEL, Maire, en présence de tous les conseillers, à l'exception de David LE BORGNE et Valérie PAUL, absents excusés.

David LE BORGNE a donné pouvoir à Thierry MAGUEREZ

La secrétaire de séance est Virginie MASSEY

Projet de MAM – Pôle enfance

Après contact avec plusieurs maitres d'œuvres, l'architecte David PRIGENT a été retenu pour le projet.

Eglise

Suite à la découverte de la mérule sous l'estrade de l'église, le conservateur régional, l'architecte et l'instructeur des Bâtiments de France sont intervenus le mardi 8 novembre pour visiter le chantier. Les travaux seront réalisés rapidement. La dépose, l'évacuation, le stockage du transept Nord sera réalisé par l'entreprise « LE BER », la démolition de la dalle béton ainsi que l'évacuation des gravats est confié à l'entreprise « Cœur de granit » et le traitement sera effectué par l'entreprise « Santé Bois ».

Urbanisme

Révision carte communale

Le 21 octobre dernier, le Préfet du Finistère n'a pas approuvé la carte communale de Saint-Servais. Depuis, des rencontres, conjointement avec la CCPL, ont été organisées avec les représentants des services de l'Etat (DDTM et Sous-Préfecture de Morlaix). Les élus via le CCPL confirment leur volonté de réexaminer le dossier sans attendre l'adoption du prochain PLUi-H.

Plan de maitrise à l'énergie à l'échelle communale

Plusieurs motions ont été prises au vu de la hausse des prix de l'énergie. Une motion sur les tarifs de l'énergie, une motion de soutien sera adressée à l'AMF29 pour solliciter une action collective pour exiger l'extension du bouclier tarifaire à l'ensemble des collectivités locales du Finistère. Et enfin, le conseil municipal donne son accord pour enclencher un délestage automatique des armoires de commande de l'éclairage public en cas d'alerte EcoWatt

CCPL

La Chambre Régionale des Comptes (CRC) de Bretagne a procédé au contrôle des comptes et de la gestion de la Communauté de communes du Pays de Landivisiau, le conseil municipal acte la communication du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes de Bretagne.

Devis

A la demande du club de hand « la flèche », un panneau d'affichage électronique va être acheté pour la salle de PLOUNEVENTER. Le tableau sera financé par les communes de PLOUNEVENTER, SAINT-DERRIEN et SAINT -SERVAIS ainsi que le club de hand.

Compte rendu

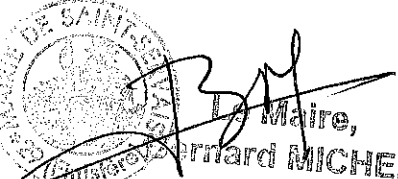
Monsieur MAGUEREZ a fait un point suite à la réunion de SDEF. Cette réunion portait sur la consommation énergétique.

Questions diverses

Dans le cadre d'une convention avec l'institut de Géoarchitecture de Brest et la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau (CCPL), un projet d'inventorisation et de valorisation des patrimoines naturels, bâtis, culturels est en cours afin de revitaliser les bourgs des communes. La finalité est de créer des parcours piétons, cycliste et équestre qui seront articulés avec les sentiers déjà existants et relieront les patrimoines de ces communes. Un Atelier est prévu sur la commune le mardi 17 janvier de 14h00 à 17h00.

Agenda

Prochain conseil le 15 décembre à 20h30

2 18/11/2022

Le Maire,
Bernard MICHEL